

# RAPPORT ANNUEL 2019



Photo couverture: Crue de la Venoge donnant parfois lieu à des inondations sur le site de Valorsa.

# Sommaire

Éditorial	4
Missions déléguées	10
Missions de gestion	18
Mission d'écologie	26
Mission d'information	32
Annexes	38
Annales de Valorsa	41

# Éditorial

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Cette célèbre citation d'Antoine Lavoisier (chimiste et philosophe, 1743-1794) concerne également le secteur des déchets. Le recyclage permet de réutiliser des matières premières, voire de leur donner une seconde vie, tandis que la valorisation dans une UVTD (usine de valorisation des déchets) telle que TRIDEL permet de transformer ces résidus en énergie, tant électrique que thermique.

VALORSA a pour objectif d'appliquer également ce principe en restant le plus près possible de l'état de la technique qui est en perpétuelle évolution, tout en maintenant des coûts de fonctionnement bas pour ménager la santé des finances publiques. Ces objectifs sont toutefois difficilement atteignables, tant la gestion des déchets est instable et fluctuante en raison de facteurs économiques, techniques et stratégiques qui échappent au pouvoir du Conseil d'administration.

La fermeture des frontières chinoises à l'importation de divers matériaux recyclables, dont certaines matières plastiques ou le papier, l'abandon par l'Italie de la reprise du bois en provenance de nos régions, la récente prise de conscience écologique sur le dérèglement climatique, ainsi que les transports routiers des déchets générateurs de CO2, exigent du Conseil d'administration qu'il prenne des décisions stratégiques qui ne sont pas toujours bien comprises par nos citoyens. L'évolution et les changements de paradigmes sont rapides, voire, parfois trop rapides pour être bien saisis.

Néanmoins, les choix stratégiques opérés à ce jour ont été mûrement réfléchis et résultent, entre autres, de la mise en application de l'OLED (Ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets) récemment révisée. En plus de la production de biogaz,

# Les choix stratégiques opérés à ce jour ont été mûrement réfléchis

le transfert des matériaux méthanisables vers des centres spécialisés permet, grâce aux technologies modernes mises en place, de tendre vers les standards de qualité nécessaires pour pouvoir réutiliser le compost obtenu dans l'agriculture. Là encore, de nombreux habitants n'ont pas perçu les divers enjeux qualitatifs qui nous sont imposés et continuent à souiller leurs biodéchets en y mêlant différentes matières plastiques, dont principalement des emballages non compatibles avec la filière.

Les papetiers suisses et européens sont de plus en plus exigeants et seules les installations de tri performantes munies de technologies novatrices permettent d'obtenir une qualité acceptable évitant le déclassement, voire la valorisation thermique. Là encore, les habitants peu soucieux ne perçoivent pas les enjeux et déversent dans les conteneurs à vieux papier toutes sortes de déchets qu'il faut ensuite retirer. Nos modes de vie péjorent également ces déchets, à l'exemple du filmage des journaux et magazines pour améliorer la distribution postale ou de l'insert de nombreux objets publicitaires dans les courriers que nous recevons dans nos boîtes aux lettres. Tous ces éléments non-désirés se retrouvent dans les montagnes de vieux papier. VALORSA s'efforce de trouver au fur et à mesure les solutions appropriées aux problèmes qui surgissent, afin de s'adapter et de retenir les meilleures options possibles, mais cela ne sera réalisable que si tous les citoyens prennent conscience des conséquences de leurs actes lorsqu'ils se débarrassent d'un objet dans une filière quelconque. La situation est particulièrement délicate dans le domaine des déchets encombrants et des matières plastiques.

Toujours dans le cadre de la mise en application de l'OLED, la perte, dans les diverses filières pas toujours correctement identifiées, des déchets issus des entreprises de plus de 250 collaborateurs engendre des perturbations dans les tonnages traités par les périmètres.

La collaboration accrue avec les autres périmètres vaudois de gestion des déchets permet de chercher des synergies opérationnelles permettant de tendre vers une stabilisation des coûts de traitement des déchets. La récente désignation de VALORSA comme base arrière opérationnelle de TRIDEL offre l'opportunité de lisser certains déplacements de matières et d'optimiser ainsi les flux tant énergétiques que financiers pour stabiliser le marché.

La récente désignation de VALORSA comme base arrière opérationnelle de TRIDEL offre l'opportunité de lisser certains déplacements de matières et d'optimiser les flux

Le Conseil d'administration remercie toutes les autorités communales qui s'engagent, jour après jour, tant au niveau politique que sur le terrain, pour tenter de faire respecter la législation et les directives de tri, et diminuer ainsi les coûts qui sont à la charge des collectivités publiques.

\Z.1L:

Au nom du Conseil d'administration Jean-Daniel Luthi, Président

# 2019 en un Coup d'œil

### TAXE AU SAC RÉGIONALE

84

communes de Valorsa adhérant au concept régional de taxe au sac

7'307'319

CHF rétrocédés aux Communes

357.90 CHF/tonne de rétrocession

QUELQUES DÉCHETS EN CHIFFRES

6723 tonnes de boues incinérées

32'641 tonnes de déchets incinérables

3'150 tonnes d'incinérables mis en balles

### **BILAN COMPTABLE**

16'870'609 CHF de chiffre d'affaires

10'302.71 CHF de bénéfice

### **ENVIRONNEMENT**

89.8

MWh de production photovoltaïque

50 ans de Valorsa

### PERSONNEL

13.44

équivalents plein temps

### **COMMUNES ACTIONNAIRES**

101 communes actionnaires

203'706

AGISSONS ENSEMBLE POUR MOINS DE DÉCHETS CAMPAGNE CANTONALE DE COMMUNICATION

jours de comptoir régional

25
communes ont posé des affiches
contre le littering

% de la population vaudoise connaissent responsables.ch

### **INFORMATION**

jour de cours

2 apprentis

439 animations scolaires

communes à la séance d'information www.vaud-stat-déchets.ch

### **COUP DE BALAI**

communes de Valorsa ont participé



Les plastiques agricoles doivent être traités séparément, car ils posent des problèmes sur l'installation de compactage.



Les incivilités dans les biodéchets sont récurrentes.



La qualité de la filière papier/carton nécessite un tri minutieux pour que la matière puisse être revalorisée.



Plastiques, couvercles en métal ou bouteilles en PET sont encore trop présents dans la filière du verre.

# 1. Missions déléguées

# Enrichir – Entraider – Entreprendre

Restitution sous forme de conseils

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de VALORSA est composé de 9 membres représentants des communes actionnaires. Le nombre minimum de membres par district est notifié dans les statuts de la société. Ils sont élus par l'Assemblée générale pour une durée correspondant à une législature communale vaudoise, soit une période de 5 ans. Les prochaines élections auront lieu lors de l'Assemblée générale de 2021.

### **COMPOSITION**

Secrétaire hors conseil

Président M. Jean-Daniel Luthi District de l'Ouest lausannois Vice-président M. Bernard Rochat District du Jura-Nord vaudois Membres Mme Patricia Zurcher District de l'Ouest lausannois M. Patrick Agassis District de Morges M. Pierre Bruni District du Gros-de-Vaud M. Bernard Ebener District de Morges M. Frédéric Gabriel District de Morges District de Lausanne M. Pierre Haemmerli

**Mme Corinne Costa** 



### **GOUVERNANCE**

L'année 2019 a été marquée par divers événements survenus au niveau de la gouvernance d'entreprise. Après de nombreux mois de maladie, notre ami et collègue du Conseil d'administration Philippe Besson, Syndic de Penthaz, nous a quittés en août. Nous garderons le souvenir de son esprit de camaraderie, de son engagement pour le service public, de sa clairvoyance et de ses compétences en matière financière. Son poste sera repourvu lors de la prochaine Assemblée générale.

En fin d'année, Mme Corinne Costa, Directrice du site de Penthaz depuis 17 ans, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle. Nous tenons ici à la remercier sincèrement pour son engagement dans la gestion opérationnelle de l'entreprise, pour les relations qu'elle a su tisser avec les divers actionnaires, et les contacts qu'elle a établis avec les entités extérieures. Madame Costa a su, au fil des années, apporter les éléments nécessaires à l'évolution de la société, tout en s'adaptant à la législation en constante mutation.

### SÉANCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Valorsa s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2019 pour traiter les affaires courantes de la société. Le Président a participé à de multiples séances de coordination avec les services de l'Etat et les autres périmètres de ges-

tion des déchets. De nombreux thèmes, stratégiques, financiers et organisationnels ont été abordés et mis en œuvre par le CA. Parmi ceux-ci, nous relèverons un audit du personnel sur les conditions de travail, l'acquisition d'un nouveau poids-lourd, l'établissement de la stratégie à court et moyen terme de la société, ainsi que le traitement

La vision d'avenir de la société dépendra grandement du développement futur du réseau ferroviaire régional

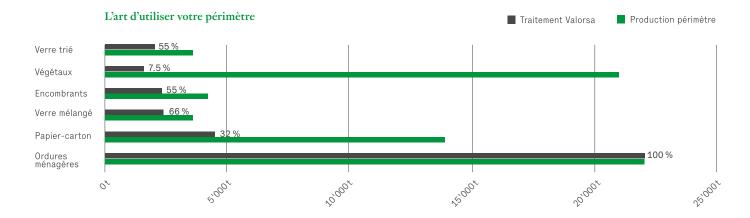
de multiples thèmes en relation avec la gestion des déchets.

La vision d'avenir de la société, dont les missions sont inscrites dans la législation vaudoise, dépendra grandement du développement futur du réseau ferroviaire régional. En effet, les CFF et les autorités ont décidé de privilégier le trafic voyageur au détriment de celui des marchandises. L'avenir de la desserte marchandise de la gare de Cossonay-Penthalaz n'est donc pas assuré au-delà des années 2023-2024. Des négociations sont en cours afin de trouver une solution acceptable pour tout le monde. La délocalisation des activités de gestion des déchets urbains de Valorsa sur le pôle railroute d'Aclens est actuellement en phase d'évaluation.

### LA SOCIÉTÉ: VALORSA SA

### STATUTS ET MISSIONS

Constituée le 1er janvier 1996, la société anonyme VALORSA SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées en application de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 et conformément à ses statuts. VALORSA est le périmètre « Ouest » vaudois de gestion des déchets et compte aujourd'hui 101 communes actionnaires, pour une population totale de 203'706 habitants (31.12.2019). Lors de l'Assemblée générale de 2019, le Conseil d'administration de VALORSA a proposé aux actionnaires de réadapter l'actionnariat de la société sans en augmenter le capital-actions. En effet, suite à l'évolution de la population dans les communes du péri-

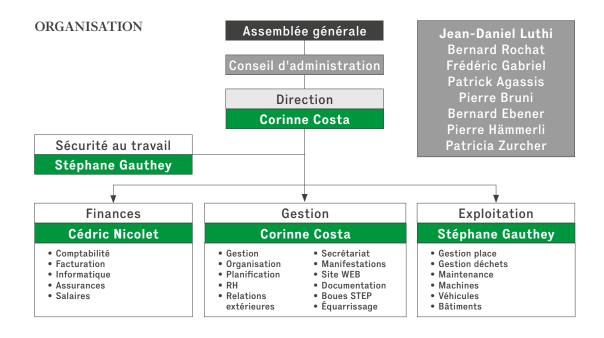


mètre ces dernières années, le capital-actions doit être mis à jour. Suite à l'acceptation de l'Assemblée générale de donner le mandat au Conseil d'administration d'effectuer cette adaptation sur la base des chiffres de la population au 31 décembre 2019, les administrateurs ont pu travailler sur cette thématique et présenteront les résultats de leur travail lors de l'Assemblée générale de 2020.

Même si la gestion des déchets a énormément évolué ces vingt dernières années, les statuts de VALORSA sont toujours actuels. L'entreprise a su s'adapter à chaque fois pour gérer les déchets conformément aux bases légales en constante évolution. Et en s'unissant pour la gestion de leurs déchets, les communes ont vu juste ; la gestion intégrée des déchets est aujourd'hui un pilier central du développement durable de notre

société et la gestion centralisée permet d'en optimiser les coûts. L'aspect environnemental a toujours été considéré comme un des axes majeurs de gestion des déchets. Outre les missions purement techniques de la société, telles que la collecte, le transport, le tri, la valorisation « matière » ou encore la valorisation « thermique », l'information et le conseil aux communes et à leurs habitants ont été renforcés ces dernières années.

L'entreprise a su s'adapter à chaque fois pour gérer les déchets conformément aux bases légales en constante évolution



### **PERSONNEL**

Suite à la démission du Chef d'exploitation Monsieur Thierry Schuttel à fin 2018, Monsieur Stéphane Gauthey a rejoint l'équipe de VALORSA au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le remplacer. Un autre départ, celui de Monsieur Madalin Nitescu, a eu lieu en 2019. Le nombre d'EPT est actuellement de 13,44 pour 16 personnes.

### CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC

Pour mémoire, depuis 2013, la majorité des communes vaudoises se sont associées pour se mettre en conformité avec la Loi fédérale en matière de financement des déchets. 7 ans après l'introduction du sac blanc taxé « TRIER C'EST VALORISER », le bilan est très positif. Les communes adhérentes font un travail remarquable pour assurer le bon fonctionnement du système. Sur les 101 communes représentant le périmètre VALORSA, 87 communes sont partenaires de ce système. Les autres ont choisi un mode de financement différent, mais toujours proportionnel à la quantité des déchets produits par les citoyens, tel que la taxe au poids (10 communes), leur propre sac taxé (3 communes), ou la taxe à l'ouverture (1 commune). Afin de pouvoir procéder à la rétrocession équitable des montants de la taxe aux communes membres, une cellule financière, composée des directeurs des périmètres, a été créée. Elle per-

met de compiler et de vérifier les tonnages en toute transparence. Les données sont ensuite transmises à l'organe de direction, composé des présidents des périmètres, pour ratification des montants finaux de la rétrocession et du système des acomptes. Une fois validés, les chiffres sont transmis à TRIDEL, pour le versement des montants aux périmètres. Ces derniers se chargent de transférer l'argent aux communes en fonction

Les communes adhérentes font un travail remarquable pour assurer le bon fonctionnement du système

des tonnages collectés durant l'année (4 versements trimestriels + le décompte final). En 2019, un montant de 357,90 CHF par tonne a été versé aux communes. Au vu de l'importance des montants, un organe de contrôle, constitué de 2 représentants par périmètre, ainsi que d'un représentant de TRIDEL, examine les procédures et les comptes dans chaque périmètre, afin d'assurer la validité et l'équité du concept régional. Ils font rapport de leur travail aux Assemblées générales des périmètres.

### NOUVELLE CONVENTION ET SURVEILLANCE

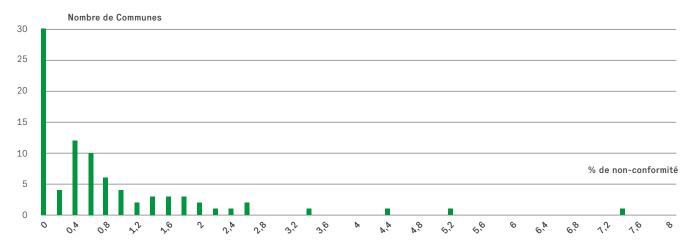
La nouvelle Convention relative à la taxe au sac, signée le 19 septembre 2018 entre les périmètres partenaires et TRIDEL, a permis la mise à jour de quelques points, dont celui de la surveillance du concept régional. Le protocole de surveillance harmonisé

est défini dans la convention. En effet, chaque périmètre doit pouvoir garantir que le taux de fraude maximum de 3% (5% dans l'ancienne convention) est respecté dans les communes qui le composent. Pour que le réajustement de ce taux de fraude maximum soit effectif pour les communes, une nouvelle convention devra être établie avec leur périmètre. VALORSA la sou-

Chaque périmètre doit pouvoir garantir que le taux de fraude maximal de 3 % est respecté

mettra aux communes en 2020. Pour mémoire, le taux de fraude correspond aux déchets incinérables collectés dans une commune qui ne sont pas éliminés en sacs taxés,

### Répartition du taux de fraude des Communes de Valorsa, de 2016 à 2019



mais qui sont tout de même inclus dans le poids total donnant droit à la rétrocession. Suite aux très bons résultats des deux années qui ont suivi l'introduction de la taxe au sac, le Conseil d'administration a décidé de répartir la surveillance de l'entier des communes sur une durée de 4 ans. En 2019, VALORSA est arrivée à la fin de ce cycle et a contrôlé toutes les communes du périmètre. Si deux communes se situent en dessus du taux de fraude de 5 % autorisé, 28 communes présentent un taux de fraude de zéro. En effet, avant l'unification des sacs taxés du périmètre nord et de celui de notre région, certains habitants des communes limitrophes utilisaient des sacs vert et blanc du concept voisin, ce qui a été considéré comme de la fraude. Dans les faits, les citoyens avaient payé leur taxe au mauvais système. Afin de garantir une certaine transparence entre les partenaires, VALORSA, GEDREL, SADEC et STRID ont effectué des surveillances croisées en 2019. Depuis les débuts de la taxe au sac, VALORSA est mandatée par SADEC pour effectuer la surveillance de leur périmètre.

### REPRÉSENTATIONS DE VALORSA

### TRIDEL SA

L'actionnariat de l'usine de valorisation et de traitement de déchets TRIDEL SA est réparti entre GEDREL (36,51 %), VALORSA (36,03 %), STRID (14 %) et SADEC (13,46 %). Cette usine appartient donc à la majorité des communes vaudoises. Monsieur Jean-Daniel Luthi, Président de VALORSA et Municipal à Bussigny, endosse le rôle de Président du Conseil d'administration, tandis que Mme Costa, Directrice de VALORSA, fait partie du comité d'exploitation. Le rapport d'activité de TRIDEL peut être téléchargé à l'adresse www.tridel.ch

### **COSEDEC**

Huit périmètres de gestion des déchets, qui s'étendent sur 4 cantons, constituent la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Ils se répartissent le capital social en fonction de leur population. Ces entités confient le mandat à COSEDEC de sensibiliser, d'informer et de former les jeunes et le grand public à la bonne gestion des déchets sur le territoire romand. Monsieur Jean-Daniel Luthi, vice-président de COSEDEC, représente les intérêts des communes de VALORSA au sein de cette coopérative.

### WWW.VAUD-STAT-DECHETS.CH

En application de l'art. 12, al. 3 de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets, les communes sont tenues d'établir un inventaire des déchets collectés durant l'année et de le transmettre au Département. Afin d'améliorer la transmission, les contrôles et la qualité des données, VALORSA, ainsi que les périmètres SADEC et STRID, se sont unis en 2016 pour développer cette plateforme. Elle devait répondre aux besoins des communes de pouvoir transmettre facilement leurs données sur les déchets et de pouvoir les analyser. Ce projet faisant partie d'une des mesures prévues dans le plan de gestion des déchets vaudois, le Canton a décidé d'acheter la plateforme en 2019, afin d'être en mesure d'étendre cet outil évolutif à toutes les communes vaudoises (309, état au 01.01.2017). Celui-ci est devenu l'outil officiel harmonisé pour la saisie des données relatives aux déchets. Le fonctionnement de la plateforme est aujourd'hui financé par l'Etat de Vaud. Son développement est sous la responsabilité d'un comité de pilotage réunissant les périmètres initiateurs, dont VALORSA, et les services concernés de l'Administration cantonale (DGNSI, DGE). Ce projet constitue un bel exemple de collaboration entre les communes, les périmètres et l'Etat.

### **AUTRES INSTITUTIONS**

Le monde des déchets est en constante mutation. Afin d'être à la pointe de l'information dans le milieu et de pouvoir conseiller au mieux ses actionnaires, VALORSA participe à différents groupes de travail, tout en étant membre de plusieurs associations régionales et nationales. Une coordination à différents niveaux est primordiale pour une meilleure harmonisation des services. Les rencontres interpérimètres permettent une optimisation de la gestion et de l'information liée aux déchets sur le territoire vaudois. C'est notamment de ce groupement qu'est née la campagne cantonale de communication « responsables.ch ». Les autres groupes de travail, comme ceux de l'Association suisse des infrastructures communales (ASIC), l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED), la Commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets (CODE), SwissRecycling, Biomasse, etc., permettent à VALORSA de se tenir à jour sur les différents projets menés dans le domaine, notamment sur la récupération du phosphore dans les cendres d'incinération des boues de STEP.







Le site de Valorsa se trouve à côté de la Venoge. Lors de fortes précipitations, l'eau déborde et inonde une partie de la cour.



Présence de pièces métalliques lors d'une livraison de déchets incinérables.



Les boues de phragmicompostage du périmètre sont gérées par Valorsa et doivent être mélangées à d'autres déchets incinérables.



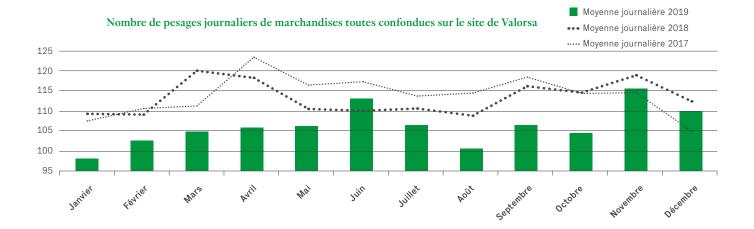
Continuité des prestations du centre d'équarrissage à l'extérieur lors des travaux de rénovation du bâtiment.

# 2. Mission de gestion

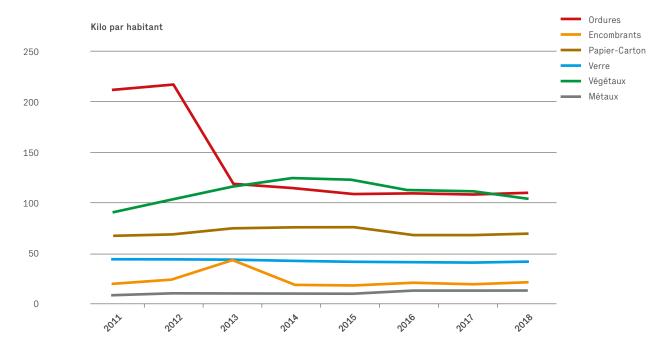
# Revaloriser - Réintégrer - Régénérer Gérer les déchets

### ADAPTER ET SIMPLIFIER. QUALITÉ ET LIVRAISONS DIFFICILES

Suite aux décisions stratégiques du Conseil d'administration, à la concurrence du secteur privé des déchets sur le Canton de Vaud, ainsi qu'à certains facteurs difficilement explicables, les quantités globales de déchets ont diminué sur le site de Penthaz en 2019. Même si les déchets doivent arriver triés sur le site de Penthaz, il n'est pas rare que VALORSA procède à un tri supplémentaire. Ferraille, inertes, appareils électriques ou électroniques sont encore trop souvent présents dans les déchets encombrants. L'exploitation de VALORSA doit faire face quotidiennement à des arrivages qui peuvent parfois être dangereux, tant pour le personnel que pour les machines. Les départs de feu par exemple surviennent majoritairement suite à de mauvaises livraisons.

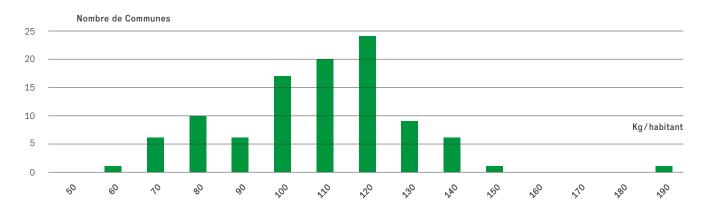


### Évolution des quantités collectées sur le périmètre Valorsa



### DÉCHETS INCINÉRABLES

En 2019, VALORSA a traité 23'571 tonnes d'ordures ménagères et de déchets communaux dont 30 % sont passées physiquement sur le site de Penthaz. L'entier de ces tonnages est acheminé par le rail chez TRIDEL. VALORSA coordonne la logistique de ces tonnages pour leur livraison à TRIDEL et effectue tout le suivi administratif. Le bureau de VALORSA vérifie les tonnages, examine la qualification du déchet (ordures ménagères, déchets communaux, déchets industriels privés, etc.), enregistre les tonnages, émet la facture et procède à la rétrocession de la taxe au sac. Le centre de tri de Penthaz sert de délestage dans cette logistique de flux tendu. En cas de panne de camion, train en suspens, usine d'incinération à l'arrêt, c'est chez VALORSA à Penthaz que les ordures ménagères sont déversées. Le site sert de lieu de stockage intermédiaire lorsque le flux tendu devient compliqué. Ainsi communes et transporteurs ont l'assurance que le service de collecte sera assuré pour les habitants. En ce qui concerne les déchets de bois, la qualité a fortement évolué ces dernières années. Si certaines fractions étaient envoyées à l'étranger pour le recyclage, l'entier des tonnages de VALORSA est aujourd'hui revalorisé thermiquement. Les déchets de bois des ménages contiennent énormément de colles et de plastiques, ce qui rend leur recyclage difficile, voire impossible. Tout comme le bois, les déchets encombrants sont broyés directement à Penthaz, avant d'être envoyés à TRIDEL pour la production d'énergie.



Répartition des 101 Communes de Valorsa en fonction de leurs kg/habitant d'ordures ménagères, 2018

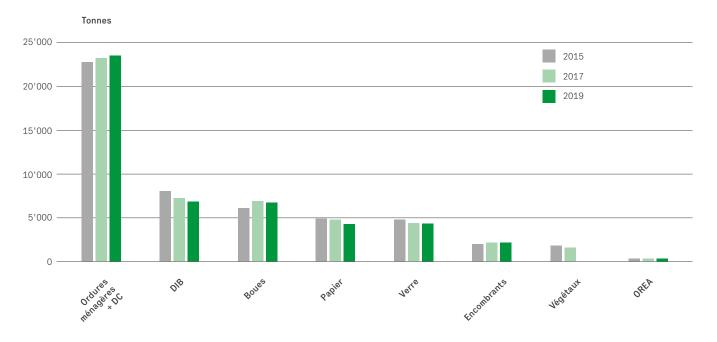
### MISE EN BALLES: STOCKAGE D'ÉNERGIE

Cette année encore, VALORSA a été mandatée par TRIDEL pour effectuer la mise en balles des ordures ménagères. Cette stratégie présente plusieurs avantages pour l'usine de valorisation thermique des déchets. Ce stock «tampon» permet de soulager la fosse de TRIDEL lors de la révision annuelle des fours. Il permet également une production d'énergie optimisée. Les déchets sont brûlés lorsque la demande en chauffage et en électricité est plus importante, comme c'est le cas durant les périodes froides d'hiver. Plus de 3'000 tonnes de déchets incinérables ont ainsi pu être stockés sur le site entre mai et juin. L'emprise au sol représente environ  $1000\,\mathrm{m}^2$  sur les plus de 4'500 m² que compte la cour de VALORSA. Dès lors, une réorganisation spatiale a dû être réfléchie, afin de ne pas perturber les manœuvres des camions et assurer la sécurité du site.

### PAPIER/CARTON

Pour les raisons communiquées aux communes actionnaires, le Conseil d'administration de VALORSA a décidé de fermer le département du tri du papier en fin d'année 2019. Le marché national et international du papier et du carton est en forte baisse et émet des critères de qualité de plus en plus sévères. Notre installation exigeait encore une forte intervention manuelle et devenait vétuste. La qualité du tri s'en trouvait nettement moins bonne que celle obtenue par les nouvelles lignes de tri optique des principaux repreneurs vaudois. Pour rappel, la machine à trier le papier du carton de VALORSA fut l'une des premières de Suisse romande. De plus, les quantités traitées à Penthaz ne permettaient plus d'être compétitif sur le marché. Les résultats financiers étaient devenus très médiocres. Cette décision entre dans le cadre de la stratégie à moyen terme du Conseil d'administration de VALORSA, qui se doit d'anticiper l'avenir de la société.

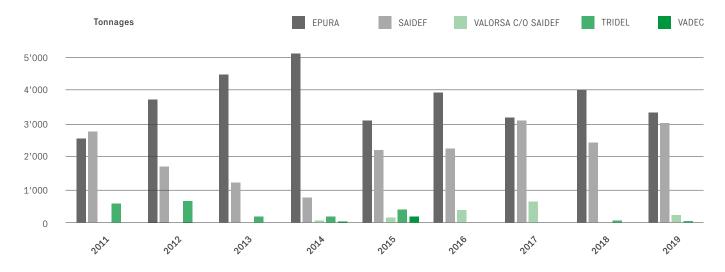
### Évolution des quantités gérées par Valorsa

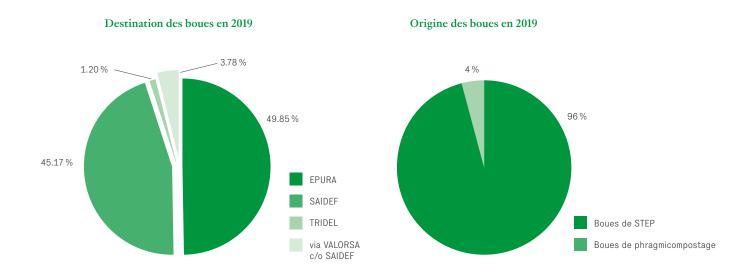


### BOUES DE STEP ET PHRAGMICOMPOSTAGE

Tant les boues de STEP que les phragmicompostages sont des déchets qui demandent une gestion et une planification particulières. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la loi interdit l'épandage sur champs de ces déchets. Les boues doivent être revalorisées thermiquement, en respectant les zones d'apport qui sont définies dans le plan de gestion des déchets vaudois. VALORSA assure la coordination et la planification des boues provenant de son périmètre, ainsi que celles du périmètre SADEC. Pour ces deux périmètres, la zone d'apport est la STEP de Vidy (EPURA), qui dispose d'une unité d'incinération. Toutefois, cette installation souffre de sous-capacité chronique, due au à la croissance démographique significative de la commune de Lausanne et des communes limitrophes. VALORSA se doit donc de trouver des solutions pour garantir une filière efficace et des désapprovisionnements réguliers aux communes action-

### Évolution des destinations des boues d'épuration, en tonnes





naires. Pour cette raison, une partie des boues du périmètre est traitée à Posieux (SAIDEF), dans le Canton de Fribourg. Suite aux nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), la récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration deviendra obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les installations de traitement doivent donc s'adapter et anticiper. La STEP de

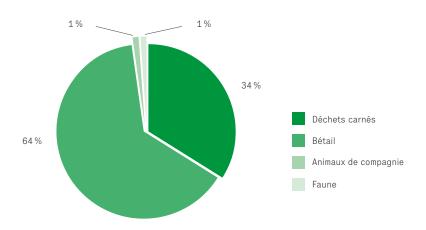
Vidy a d'ores et déjà commencé les travaux et prévoit prochainement le remplacement de son four. À moyen terme, VALORSA doit prendre en compte ces éléments, en plus des périodes d'arrêt pour la révision des fours, afin de planifier au mieux la revalorisation thermique des boues.

La récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration deviendra obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

### ÉQUARRISSAGE

Suite aux rénovations du bâtiment et de la cour, le centre d'équarrissage de Penthaz est conforme aux prescriptions légales actuelles et ne devrait plus subir de gros travaux ces prochaines années. Dans un contexte mondial où les risques de transfert des épizooties à l'homme semblent augmenter, comme nous confirme l'épidémie du





coronavirus en Chine qui s'est déclarée en fin d'année, VALORSA prend très au sérieux les procédures de dépistage des maladies sur les cadavres et les sous-produits animaux. VALORSA suit au pied de la lettre les obligations cantonales et les bases légales. Depuis fin 2018, l'équarrisseur effectue des prélèvements systématiques de morceaux d'oreille sur les veaux, afin de déceler si la nouvelle épizootie de la diarrhée virale bovine est présente. C'est également le cas pour la grippe porcine, où un échantillon du foie des sangliers est envoyé systématiquement au service vétérinaire

cantonal. Depuis plusieurs années, un dépistage de la maladie de la vache folle est réalisé. VALORSA garde les têtes de bovins de plus de 5 ans, afin que des prélèvements puissent être faits dans la moelle épinière. VALORSA traite, en plus des cadavres d'animaux de rente et de la faune, les déchets carnés provenant des boucheries de la région et les animaux de compagnie. Ces derniers sont scannés pour pou-

# VALORSA suit au pied de la lettre les obligations cantonales et les bases légales

voir identifier et informer le propriétaire. Tous les déchets carnés sont conditionnés dans une benne réfrigérée de 36 m³, avant d'être transportés et incinérés chez GZM à Lyss. Depuis quelques années, les tonnages annuels sont en légère diminution. La cause est certainement la disparition progressive des petites boucheries de village, suite au durcissement des normes d'hygiène et à la concurrence des prix proposés par les grandes surfaces.



Valorsa traite les cadavres d'animaux et les déchets carnés des entreprises de toute la région.



Préparation pour le dépistage de la maladie de la vache folle par le vétérinaire cantonal.

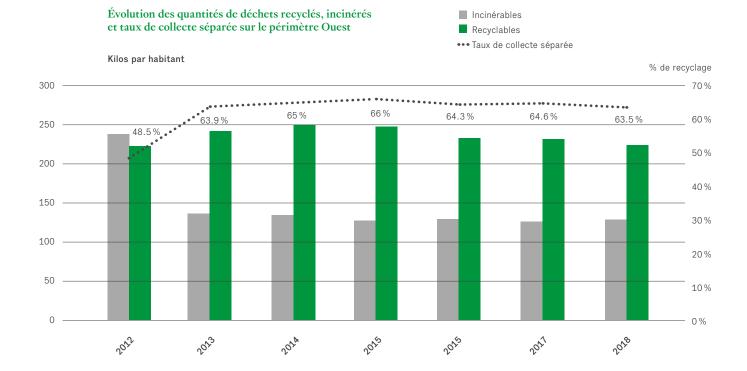
### DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, VALORSA assure la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) dans les déchetteries du périmètre sur un simple appel, courriel ou demande de désapprovisionnement via le formulaire en ligne. VALORSA gère la logistique et le transport. En plus du transport, qui nécessite un permis spécial (ADR),

cette filière demande une attention particulière. Un accident est vite arrivé si les communes ne respectent pas les consignes de conditionnement et de tri. Il n'est pas rare qu'un mélange de certains produits provoque un départ de feu ou une réaction chimique. VALORSA informe donc continuel-

# La sécurité constitue l'axe principal pour la gestion de cette filière

lement ses collaborateurs et les communes actionnaires. La formation continue des collaborateurs est primordiale. La sécurité constitue l'axe principal pour la gestion de cette filière. La répartition des coûts sous forme de péréquation calculée en fonction du nombre d'habitants permet d'assurer que les DSM soient éliminés conformément à la législation. En 2019, les plus de 200'000 habitants du périmètre « Ouest » ont produit plus de 300 tonnes de DSM, ce qui correspond à 1,5kg par personne. Le traitement des DSM coûte cher. Il est au prix moyen de 1'300.- CHF la tonne, ce qui représente environ 2.- par personne et par an. VALORSA rappelle sans cesse aux communes actionnaires que les déchets qui ont de la valeur, comme les piles et les batteries, doivent être livrés à VALORSA avec les DSM. Ils rentrent alors en positif dans la péréquation et permettent de diminuer la facture globale et, ce faisant, le coût pour les communes et les habitants. Afin de diminuer encore les coûts, VALORSA effectue un second tri à Penthaz. Le conditionnement de certaines fractions évolue, comme c'est le cas pour les néons. De plus, la généralisation de « nouveaux » déchets, comme les piles et batteries au lithium, demande aussi une attention particulière.



# APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRO-MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES (OREA)

Dans le cadre de l'application de l'ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques du 14 janvier 1998 (OREA), deux organisations, SENS eRecycling et SWICO coordonnent la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques. Ces deux organisations gèrent la taxe anticipée de recyclage (TAR), qui permet de financer la filière et de traiter les appareils de manière écologique en récupérant les métaux rares et les autres matériaux re-

cyclables actuellement. VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimums pour la collecte de la marchandise. Or, un bon nombre de petites communes de VALORSA n'arrivent pas à ces tonnages sur l'année et ne disposent parfois pas de place de

# VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle intermédiaire pour les communes du périmètre

stockage suffisante. VALORSA rappelle sans cesse que la reprise de ces déchets n'est pas obligatoire dans les déchetteries et qu'il est préférable que les habitants ramènent ces appareils chez les commerçants pour en diminuer les coûts. Même si la population vaudoise peut s'en débarrasser de cette façon, nombreux sont les habitants qui demandent que la commune offre un service de reprise à la déchetterie. En 2019, VALORSA a collecté près de 350 tonnes d'appareils tous genres confondus. Avec l'évolution des technologies de tri et de recyclage, il sera de plus en plus possible de séparer et de recycler les matériaux contenus dans les OREA. Des solutions se mettent en place pour traiter au mieux les « nouveaux » appareils comme les panneaux solaires ou les vélos électriques.

### DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GPP

Depuis 2002, VALORSA gère la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz. Suite à l'agrandissement de sa surface en 2017, le modèle choisi par les 3 communes est efficace. L'utilisation de l'espace fut un point cardinal pour repenser cette déchetterie allongée sise sur la parcelle de VALORSA. Les récents sondages montrent la pleine satisfaction des clients. Avec l'accord des communes, VALORSA utilise parfois la déchetterie pour tester de nouvelles idées. L'expérience du terrain est primordiale dans ce milieu. Les relations que nous avons avec les clients permettent de comprendre les besoins de la population et de pouvoir ainsi conseiller les Municipaux et les responsables des déchetteries des 101 communes du périmètre ouest.

# 3. Mission d'écologie

## Réduire – Récupérer – Recycler

Favoriser la stratégie d'une gestion optimisée des ressources

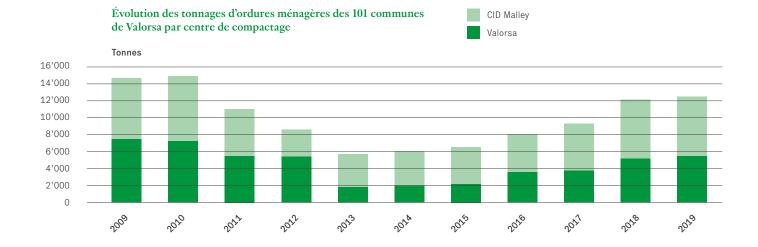
### LOGISTIQUE RAIL-ROUTE

Pour mémoire, la construction de l'usine TRIDEL en ville de Lausanne présupposait de trouver des solutions pour limiter le trafic routier dans l'agglomération. Sans surprise, le choix du rail s'est imposé. Il n'était pas pensable que les 180'000 tonnes de déchets incinérés par année arrivent par la route. Il a donc fallu trouver un système global pour pouvoir mettre les déchets sur le train et faire du transport combiné. VALORSA fut pionnière dans la mise en place de la logistique rail-route. « Vos déchets prennent le train en route ». Ce slogan émane directement des stratégies du Conseil

d'administration de VALORSA. En 2019, VALORSA a transporté l'entier des tonnages d'ordures ménagères et de déchets communaux par le train, alors que 43 % du total des déchets livrés à TRIDEL a pris le rail.

# « Vos déchets prennent le train en route »

Le contrat de transport rail-route avec IES/ACTS arrive à son échéance. Dès lors, le Conseil d'administration de TRIDEL doit repenser sa stratégie. Il a d'ores et déjà décidé que 50 % des tonnages devra rallier l'usine par le rail. Cette information a été communiquée aux Municipalités et aux transporteurs, afin que leur organisation future respecte ces prescriptions. Pour différentes raisons, nous constatons que les communes imposent de moins en moins à leur transporteur de poser directement les déchets sur les wagons. En effet, les véhicules de nouvelle génération pour le transport combiné coûtent cher. Cela se traduit par une augmentation des tonnages dans les centres de compactage. Le trafic évité à Lausanne se reporte donc sur Malley et Penthaz.



### FLACONNAGES ET PLASTIQUES → ÉTAT DU MARCHÉ ET RECYCLAGE

Conscientes des coûts importants de la collecte des plastiques mélangés et de la non-conformité avec la Loi fédérale sur le financement des déchets, plusieurs communes de VALORSA ont arrêté cette collecte à la déchetterie en 2019. En effet, les technologies et le marché actuel ne permettent pas de recycler les plastiques en vrac et souil-lés. Ceux-ci sont éliminés à TRIDEL, tout comme les ordures ménagères. Suite à la suppression de ces bennes « fourre-tout » et pour ne pas trop bousculer les habitants, bon nombre de communes ont instauré la collecte des flaconnages. Pour rappel, et suite à de nombreuses études, le Conseil d'administration a décidé de favoriser le tri des flaconnages pour les communes du périmètre et a conclu un contrat avec RC-Plast (CAND-LANDI) pour la récupération de ces déchets et un recyclage « matière ». Le périmètre propose à ses communes d'amener leurs flaconnages gratuitement, dans

une benne, sur le site de Penthaz. Parallèlement, pour encourager la mise en place du tri dans les communes, VALORSA paie directement à RC-Plast, pour ses 101 communes, le forfait pour la partie administra-

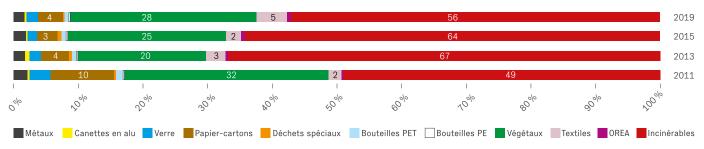
# La filière des flaconnages a connu une année 2019 difficile

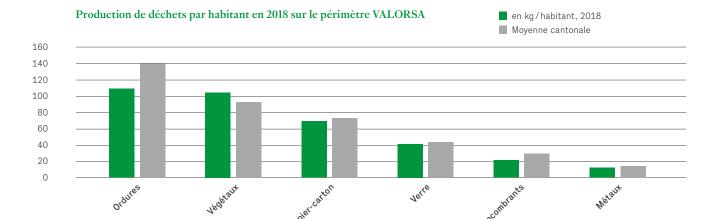
tive. Si elles veulent travailler avec cette entreprise, leurs coûts d'admission sont donc déjà couverts. Malheureusement, la filière des flaconnages a connu une année 2019 difficile. Le marché du plastique est au plus bas. En plus des arrêts d'importation de la Chine et de certains pays d'Asie, les granulés américains produits avec du gaz de schiste défient toute concurrence au niveau des prix. Le marché des plastiques recyclés est donc menacé. Les repreneurs et recycleurs n'ont pas d'autres choix que de stocker la marchandise.

### **AUTOPSIE DES POUBELLES**

Depuis 2011, VALORSA prélève chaque année 100 sacs d'ordures ménagères dans 7 communes différentes. Ces sacs sont collectés de façon aléatoire, sur toute l'étendue de la commune, et ouverts un par un. Une commune de référence est analysée chaque année, et 6 autres sont choisies en fonction de leur taille, de leur structure socio-professionnelle et de leur système de taxation des ordures ménagères. VALORSA peut par exemple comparer et étudier les habitudes de tri des habitants soumis à la taxe au poids par rapport à celles des habitants soumis à la taxe au sac et inversément. Les sacs de 17, 35, 60 et 110 litres arrivent à Penthaz et font l'objet d'un tri manuel par fraction, selon la méthodologie développée par VALORSA. L'idée est d'évaluer les quantités de déchets recyclables qui s'y trouvent encore. Les résultats sont anonymes, mais les communes choisies reçoivent chacune un résultat personnalisé. Ces







données permettent de mesurer la qualité du tri effectué par les habitants et d'identifier les possibilités d'amélioration ou les incohérences liées aux outils, aux services ou aux infrastructures logistiques des communes. C'est un outil très efficace pour la Municipale ou le Municipal en charge du dicastère des déchets pour vérifier si son message est passé. Ces données permettent aussi de prévoir les productions à venir, en poids ou en volume, de certaines fractions comme les briques à boisson ou les flaconnages. Cette année, l'attention s'est portée sur les déchets de salle de bain et les textiles. Lors des autopsies précédentes, il a été constaté que peu de déchets de salle de bain étaient présents dans les sacs, ce qui semblait révéler que ces déchets étaient plutôt jetés dans les toilettes. Or, sur les 100 sacs autopsiés en moyenne par commune, 13 sacs comportaient des déchets de salle de bain conditionnés en petits sacs transparents et 17 sacs avec des déchets en vrac. En ce qui concerne les textiles,

l'augmentation de ce déchet sur ces dernières années s'est confirmée, puisque qu'ils représentent cette année 4,6 % du poids total. La généralisation du prêt-à-porter pas cher et de mauvaise qualité semblerait en être la cause. De plus, la majorité de la population pense

# TRIDEL va mettre en place, à partir de 2020, une ristourne sur les ordures ménagères

que seuls les habits pouvant encore être portés peuvent être éliminés dans les containers prévus à cet effet. Chaque année, 1 à 5 sacs par commune ne sont pas du tout triés. Ils correspondent à des moments de vie particuliers comme une fête, le nettoyage du garage ou le retour de vacances. En globalité, la grande majorité des gens trient bien leurs déchets. Selon les autopsies de cette année, 58 % des déchets étaient à la bonne place. Un autre constat qui préoccupe les gestionnaires des déchets est la forte proportion de biodéchets encore présents dans les poubelles. Ils représentent en moyenne 30 % du poids et sont composés à 90 % de déchets de cuisine, dont un tiers est composé d'aliments achetés et non consommés, souvent jetés avec leur emballage. Nous pouvons donc estimer qu'il ne s'agit pas seulement d'un souci de gestion des déchets, mais aussi d'un problème de société. C'est pour cette raison que TRIDEL va mettre en place, à partir de 2020, une ristourne sur les ordures ménagères pour les communes qui collectent au minimum 10 kg de biodéchets cuits et crus par personne et par année.

### TAUX DE COLLECTE SÉPARÉE

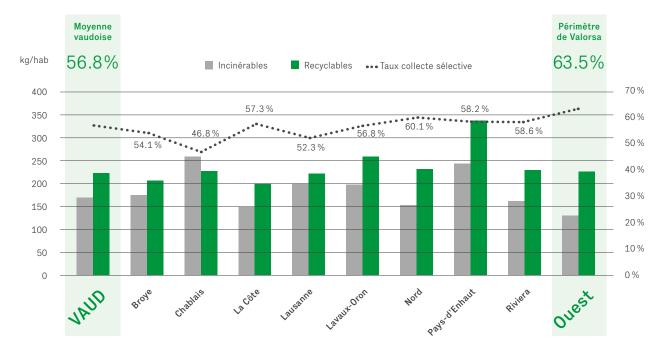
Chaque année, les communes transmettent au Département les quantités de déchets urbains qu'elles ont collectés sur leurs territoires durant l'année. Elles utilisent la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch. Ces données permettent d'analyser l'évolution des déchets sur le canton et de comparer les différentes régions. Une fois encore,

le périmètre VALORSA présente les meilleurs résultats, avec le nombre le plus faible de kilos de déchets à incinérer par habitant (130 kg) et un taux de collecte séparée de 63,5 %. Toutefois, même avec des usines de valorisation thermiques des déchets très performantes, les imbrûlés représentent encore environ

# Le périmètre VALORSA présente les meilleurs résultats

18 % du poids. Cela indique que le tri des déchets doit encore être amélioré pour diminuer cette proportion et, de facto, limiter le remplissage des décharges pour les déchets ultimes. Verre, déchets inertes ou métaux sont encore trop présents dans les ordures ménagères. Les décharges à mâchefers arrivent aux limites de leur capacité et le Canton peine à trouver de nouveaux sites. Certaines fractions, comme la ferraille, peuvent être récupérées dans les mâchefers, mais perdent en qualité.

### Comparaison des taux de collecte séparée entre les périmètres

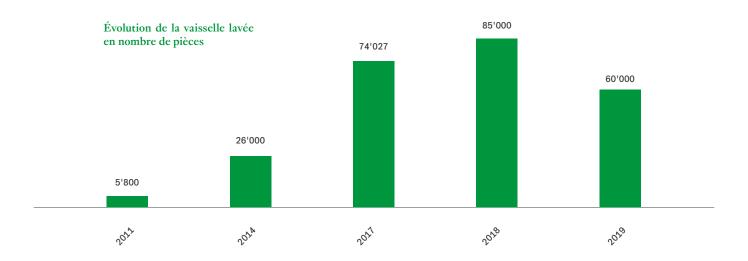


### SERVICE DE VAISSELLE RÉUTILISABLE

Le temps de l'utilisation du plastique à usage unique est révolu. L'impact sur l'environnement de ces objets n'est plus à prouver. C'est sur la base de tristes constats que l'Union européenne et plusieurs autres pays en ont interdit l'utilisation ces derniers mois. Depuis longtemps, VALORSA est consciente de cette problématique et soutien la réduction des déchets. L'achat en 2011 de 20'000

# Les gobelets de VALORSA ont été rentabilisés et sont mis gratuitement à disposition des communes du périmètre

gobelets ECO40 (3 dl) décorés aux noms des communes actionnaires a permis de réduire l'impact sur l'environnement des manifestations organisées sur le périmètre. VALORSA tient à féliciter les administrations et les organisateurs faisant usage de ce service. Les gobelets de VALORSA ont été rentabilisés et sont mis gratuitement à disposition des communes du périmètre. Seuls la perte et le lavage sont facturés. Les communes ont un rôle important à jouer dans la promotion de ce service et nous les encourageons à soutenir cette approche d'une manière ou d'une autre. Le service conseil de VALORSA est à leur disposition pour les aider dans leurs démarches. Depuis 2 ans, les commandes et les factures passent par notre partenaire ECOMANIF à Yverdon-les-Bains. Toute une gamme d'articles est également disponible sur leur site Internet.

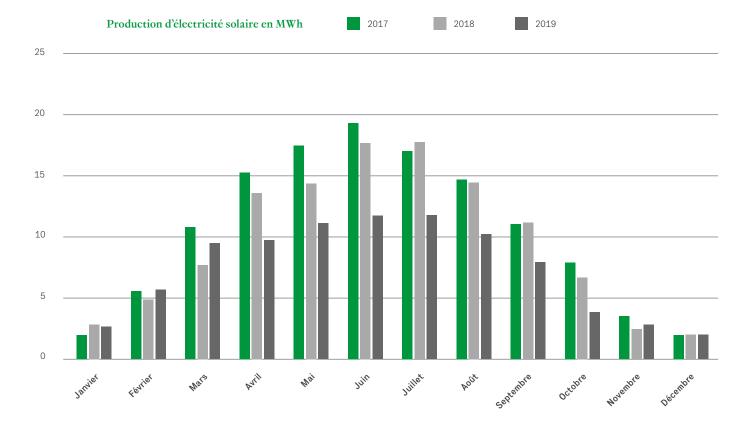


### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Avec une surface d'environ 800 m² de panneaux solaires pour une production d'environ 130'000 kWh, VALORSA couvre sa consommation d'électricité en énergie verte. La transition énergétique est amorcée. En milieu d'année, un onduleur est

# VALORSA couvre sa consommation d'électricité en énergie verte

tombé en panne. Il a fallu plus de 6 mois pour le faire remplacer par la garantie et retrouver une production normale. 3 ans après la mise en service de l'installation, il a fallu procéder au nettoyage complet des panneaux photovoltaïques. L'exploitation du site de Penthaz génère beaucoup de poussière qui ne s'élimine pas avec les précipitations. Ce nettoyage de printemps a permis de minimiser les pertes pendant la période de plus haute production.



# 4. Mission d'information

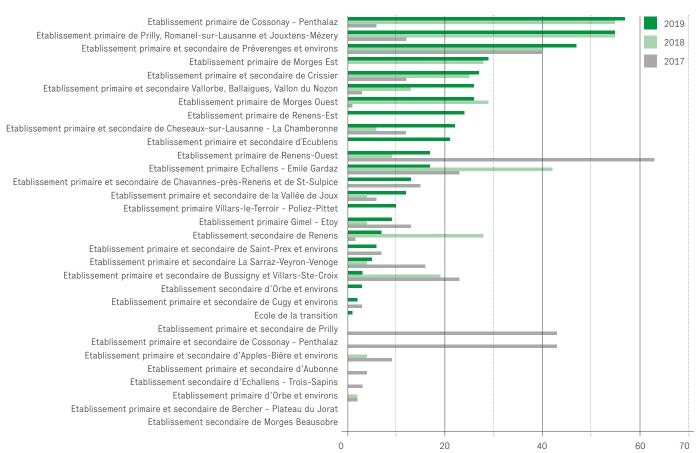
### Informer – Inviter – Instruire

Communiquer pour passer du savoir-faire

### **COSEDEC**

La coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), dont VALORSA est coopérateur, se positionne aujourd'hui comme la référence romande en termes de formation et de sensibilisation dans le domaine des déchets. En 2019, les élèves de 439 classes des établissements scolaires du périmètre ont été sensibilisés à la préservation des ressources et à la gestion des déchets. Ces formations sont financées par VALORSA et donc gratuites pour les écoles. Alors que certains établissements scolaires demandent des cours chaque année ou tous les deux ans, d'autres n'y participent pas. Dans ce dernier cas, l'appui des Municipalités auprès des directions des établissements pourrait permettre de mieux atteindre les jeunes, futurs citoyens. COSEDEC est un bel exemple de collaboration entre les principaux acteurs romands de gestion des déchets. La coopérative développe également d'année en année ses prestations de formation pour adultes. Elle assure aussi des mandats attribués par les différents périmètres partenaires et la DGE, tels que le secrétariat de diverses instances, la communication centralisée ou la tenue de stands pour sensibiliser les citoyens dans des manifestations communales.

### Nombre d'animations par établissement scolaire sur le périmètre Valorsa, 2017, 2018 et 2019 (année scolaire)



### VSD: SÉANCE 16.01.2019

En début d'année, VALORSA a organisé une séance d'information pour présenter aux communes les nouveautés de la plateforme Internet permettant la saisie et l'analyse des données sur les déchets. 50 personnes de 43 communes différentes y ont participé. Municipal-e, boursier-ère, chef-fe de service ou encore greffier-ère ont eu l'occasion de comprendre les tenants et aboutissants de la plateforme www.vaud-stat-déchets.

ch et de se familiariser avec les nouvelles fonctionnalités. Ils ont pu comprendre pourquoi la transmission de données de qualité étaient importantes. En effet, la rétrocession du verre est notamment basée sur ces chiffres. En faisant un double contrôle, VALORSA arrive à identifier certaines erreurs qui peuvent parfois avoir des conséquences financières. VALORSA tient à remercier les communes pour leur collaboration. En

# La plateforme Internet permet l'analyse des quantités de déchets des 10 dernières années

2019, les données ont pu être validées par le Canton 3 mois plus tôt par rapport à l'année dernière. Le retour des communes est excellent. La partie « statistique » a été mise à la disposition des communes en début d'année 2019. Nombreuses sont celles qui désirent utiliser les graphiques de l'évolution des déchets communaux pour leur rapport de gestion. Suite à cette demande, les délais des années suivantes vont être raccourcis, afin que les communes puissent disposer de ces données dans les temps.

### COURS POUR RESPONSABLES DE DÉCHETTERIE

Tous les deux ans, VALORSA organise un cours d'une journée pour les responsables de déchetteries du périmètre. Ces cours permettent aux participants d'être à la pointe de l'information dans le domaine des déchets et de mettre à jour leurs connaissances générales. Organisation en déchetterie, logistique, analyse des filières, collaboration avec VALORSA pour les déchets spéciaux ou encore compréhension du financement

des déchets sont des informations importantes et utiles pour les responsables de déchetterie. Ils acquièrent ainsi des connaissances qui facilitent leur travail et leur permettent de répondre aux questions des usagers. Le cours s'est déroulé dans une ambiance conviviale, avec des échanges et des discussions très enrichissants, tant pour les participants que

# Ces cours permettent aux participants d'être à la pointe de l'information dans le domaine des déchets

pour les intervenants. Il est important pour VALORSA que nos partenaires puissent suivre ce genre de formation continue. Nous pouvons ainsi maintenir une relation de confiance et oeuvrer ensemble à la stabilité de la gestion des déchets sur le périmètre. Les cours organisés par VALORSA sont basés sur la pratique. Cette prestation a pour objectif d'apporter des solutions directes et concrètes aux problèmes rencontrés par les responsables communaux.

### MINI-STAGE POUR APPRENTIS

Comme en 2018, et suite à la demande de certaines communes, VALORSA a réitéré en 2019 sa proposition de stage de deux jours pour les apprentis communaux. En effet, il n'est pas rare que les apprentis « agents d'exploitation » soient amenés à gérer les déchets communaux lors de travaux de voirie ou directement à la déchetterie. Ce stage leur a permis de mieux comprendre comment les déchets sont traités en aval et quels sont les enjeux des différentes étapes de leur gestion (transports, tri, traitement, recyclage). Les apprentis ont acquis les connaissances de base de la gestion des déchets et ont pu se rendre compte des enjeux et des activités d'un centre de tri industriel. Au vu du nombre de places limité et de la quantité de demandes, ce stage sera reconduit en 2020.

### RESPONSABLES.CH

La campagne cantonale de communication, financée par tous les périmètres de gestion des déchets du canton de Vaud, continue sans relâche à sensibiliser la population vaudoise sur la thématique des déchets. En 2019, la campagne contre le littering des automobilistes a connu un grand succès. En plus de l'affichage des différents partenaires et des affiches grand format, 25 communes de VALORSA ont participé

activement et ont affiché les affiches F4 sur leur territoire communal. Des actions sur le terrain ont également eu lieu dans les zones du canton où le littering des automobilistes est particulièrement récurrent. Des autocollants « automobilistes responsables » ont été distribués dans le

# 25 communes de VALORSA ont participé activement à la campagne

but de créer une communauté d'automobilistes qui ne jettent pas leurs déchets par les fenêtres et qui interrogent les autres sur cette mauvaise pratique. VALORSA tient à remercier les communes pour leur engagement. Elles sont d'une grande aide pour les campagnes de cette envergure. Pour rappel, le littering coûte environ 200 millions de francs aux Suisses chaque année (cf. *Le littering a un coût*, OFEV, 2011), sans compter les coûts sur l'environnement, qui sont difficilement chiffrables. Les prochaines thématiques sensibiliseront sur le gaspillage alimentaire et sur la réduction des contenants à usage unique lors de la vente de nourriture à l'emporter.

### **COUP DE BALAI**

Afin de sensibiliser la population aux jetés sauvages (littering) et à leurs effets sur l'environnement, VALORSA, le Canton de Vaud et les autres périmètres de gestion des déchets organisent chaque année, depuis 2002, l'action « coup de balai ». La coopérative COSEDEC est en charge de la coordination. Cette action annuelle rencontre depuis toujours un fort succès. Elle s'inscrit dans une vision d'amélioration constante du cadre de vie de la population et devrait permettre de réduire les coûts liés au littering, ainsi que d'améliorer la propreté des espaces publics. En 2019, 17 communes de VALORSA ont participé à cette action. Des casquettes et des pinces pour ramasser les déchets ont été fournies par VALORSA. Le service conseil de VALORSA se tient à disposition pour aider les communes à préparer cette journée.

### **VISITES**

Les visites d'entreprises actives dans le domaine des déchets permettent aux communes d'avoir une information plus détaillée sur certaines filières. Elles permettent de mieux comprendre pourquoi certaines consignes de tri doivent être respectées et sur quoi elles sont fondées. En 2019, la visite de l'entreprise VETROPACK à Saint-Prex a permis aux participants de se rendre compte des procédés industriels nécessaires au recyclage du verre. D'autres Municipaux ont pu comprendre comment les textiles collectés dans les communes étaient recyclés ou réutilisés en visitant l'usine TEXAID à Schattdorf, dans le canton d'Uri. Les collaborateurs de VALORSA se sont, eux, rendus chez TEVENAZ-LE-DUC à Ecublens pour connaître les étapes nécessaires pour effectuer le recyclage des métaux.

### **COMPTOIRS - AMBASSADRICES**

Afin d'informer la population du périmètre sur la filière des flaconnages et la gestion des déchets issus des salles de bain, VALORSA était présente lors de deux comptoirs régionaux, à savoir l'Expo de Coss' à Cossonay et le Comptoir d'Echallens. Cette année, la STEP de Penthaz s'est jointe à notre stand de Cossonay. Cela a permis de renforcer la communication sur les déchets de salle de bains, qui finissent encore trop souvent dans les toilettes et dans les dégrillages des STEPS, ainsi que sur le traitement des micropolluants. Pour rappel, la STEP de Penthaz, qui se trouve à côté du site de VALORSA, est la première STEP du canton à traiter les micropolluants comme l'exige la Loi fédérale sur la protection des eaux à l'horizon 2025. Les communes ont eu l'occasion de discuter avec les administrateurs de VALORSA lors des deux soirées officielles.

### 50 ANS DE VALORSA SA

Le 29 juin 2019 fut une belle journée d'été au Centre romand du TCS à Cossonay. Entre drifts et freinages d'urgence, les invités ont pu découvrir le comportement d'engins motorisés dans des conditions extrêmes pour s'ouvrir l'appétit. La Cheffe du Département, Madame Jacqueline De Quattro, a pu rappeler aux invités l'importance des associations de communes pour le développement territorial vaudois. Il

y a un demi-siècle, 19 communes de l'Ouest lausannois ont fondé l'Association intercommunale de Penthaz (AIP) pour la gestion de leurs déchets. 50 ans et des tonnes de déchets traités plus tard, le site de Penthaz reçoit, pèse, transporte, traite, trie, broie, stocke et revalorise toujours des déchets. Ce sont aujourd'hui 101 communes qui collaborent à travers l'entreprise réorganisée en société anonyme.

Ce sont aujourd'hui 101 communes qui collaborent à travers l'entreprise



La qualité des livraisons est primordiale pour éviter les accidents comme ce feu dans une benne de ferraille.



Valorsa s'adapte aux différentes livraisons comme c'est le cas avec les déchetteries mobiles.



Les machines et les outils sont soumis à de fortes contraintes comme le centre de compactage.

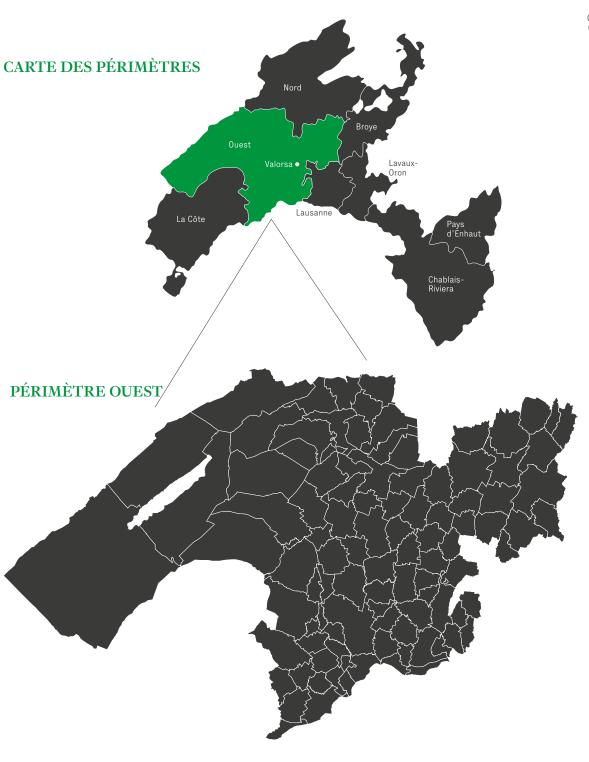


Erreur de tri lors d'une livraison de déchets incinérables.

# **Annexes**

### COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

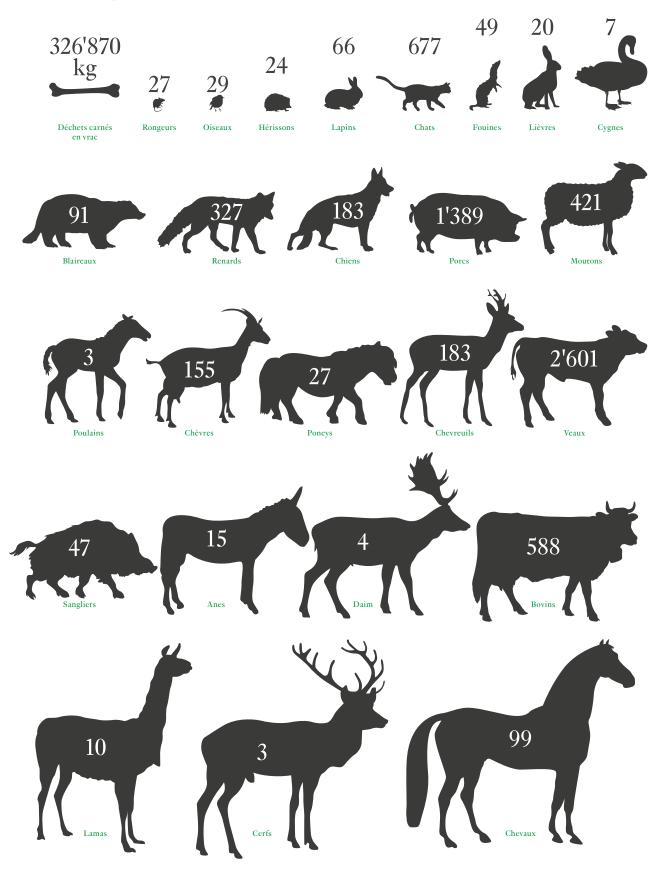
Le périmètre de gestion Ouest compte 101 Communes, depuis les plusieurs fusions qu'il y a eu en juillet 2011.



Aclens Agiez Apples Arnex-sur-Orbe Assens Bercher Bettens Bioley-Orjulaz Bofflens Bottens Bournens Boussens Bremblens Bretigny-sur-Morrens Bretonnières Buchillon Bussigny Bussy-Chardonney Chavannes-le-Veyron Chavannes-près-Renens Cheseaux-sur-Lausanne Chevilly Chigny Clarmont Cossonay Cottens Crissier Croy Cuarnens Daillens Denens Denges Dizy Echallens Echandens Echichens Eclépens Ecublens Etoy Ferreyres Fey Gollion Goumoens Grancy Jouxtens-Mézery Juriens La Chaux (Cossonay) La Praz La Sarraz L'Abbaye Lavigny Le Chenit Le Lieu L'Isle Lully Lussery-Villars Lussy-sur-Morges Mauraz Mex Moiry Montilliez Mont-la-Ville Montricher Morges Orny Oulens-sous-Echallens Pailly Pampigny Penthalaz Penthaz Penthéréaz Poliez-Pittet Pompaples Premier Préverenges Prilly Renens Reverolle Romainmôtier-Envy Romanel-sur-Lausanne Romanel-sur-Morges Rueyres Saint-Barthelemy Saint-Prex Saint-Sulpice Senarclens Sévery Sullens Tolochenaz Vallorbe Vaulion Vaux-sur-Morges Villars-le-Terroir Villars-Sainte-Croix Villars-sous-Yens Vuarrens Vufflens-la-Ville Vufflens-le-Château Vullierens

### ÉQUARRISSAGE

Nombre de pièces livrées en 2019.



# TONNES TRAITÉES EN 2019

Année	Ordures ménagères	Encombrants	DIB	Papier	Verre	Végétaux	Boues de STEP	OREA	Total	Variation
2019	23'571	2'207	6'862	4'326	4'367	-	6'724	348	48'405	- 2'567
2018	23'754	2'318	6'921	4'506	4'409	1'572	7'132	360	50'972	+ 321
2017	23'236	2'189	7'216	4'815	4'352	1'589	6'908	346	50'651	- 991
2016	23'106	2'174	7'862	4'842	4'651	2'099	6'554	354	51'642	792
2015	22'745	2'047	8'056	4'881	4'789	1'839	6'139	354	50'850	- 717
2014	22'308	1'880	8'190	4'782	5'258	2'529	6'257	363	51'567	- 3'009
2013	23'349	2'013	10'124	4'943	5'363	2'527	5'867	390	54'576	- 24'586
2012	39'418	2'391	17'786	5'278	5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166
2011	38'508	2'608	18'899	4'590	4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476	4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561	4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426	4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361	4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116	4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133	4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075	2'112	1'050		339	53'554	- 1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739	2'278	1'071		292	55'490	592

# Annales de Valorsa

### Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz

19 Communes membres: Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Morges, Penthalaz, Penthaz, Prévérenges, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS	PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION
CONTEXTE ET GESTION DES DECITETS	1 ROJE 15, SOCITEN ET COMMUNICATION

1969- 1982	<ol> <li>Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus</li> <li>Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours</li> </ol>	
	et incinération sur place. Appartenant au Canton mais	
	géré par l'AIP.  3. Décantation et incinération des huiles usées	
		Fin en 1971
1972	Compostage et incinération des <b>boues d'épuration</b> de l'AIE	
1984		Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale.
1989	Loi cantonale sur les déchets -> délimitation de huit périmètres de gestion	
1990	Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés.	Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II.  2 possibilités: Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance
1996	Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient -> VALORSA SA, 111 Communes actionnaires	
Aujourd'hui	– Valorsa SA	
1997	VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert	Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur
	Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers	
	Installation du tri du papier-carton	
1998		Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton
1770		1 <sup>cr</sup> classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD
		Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences
		1 <sup>cr</sup> cours pour surveillant de déchetterie
1999	CDDC -> CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes	Arrêt du four CDDC
		1 <sup>ers</sup> Ecriteaux pour déchetterie, pictogrammes
2000	Interdiction de la mise en décharge des OM. La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud)	

2001	Peuple vaudois dit oui à TRIDEL	
2001		1 <sup>res</sup> présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe)
		Déchetterie mobile: essai positif à Prilly
		Boues d'épuration: groupe de travail pour trouver des solutions
		1 <sup>rc</sup> étude sur taxe au sac
		Rencontre avec les Municipaux, 1er forum
2002	Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1 <sup>er</sup> janvier	Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre
		1 <sup>er</sup> Coup de balai printanier Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout
	Création et gestion de la déchetterie intercommunale Gollion, Penthaz et Penthalaz	1 <sup>cr</sup> «A,b,c, déchets » à disposition des Communes
2003	Rénovation de la partie administrative	
2003		Inscription au cadastre des sites pollués
2004	1 <sup>re</sup> mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers	
	Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations	
		Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés
2005	Filière du sable de verre reprise par VALORSA à Penthaz suite à l'arrêt de Batigroup	Arrêt du sable de verre en 2007
	Réaménagement de la partie sud du bâtiment principal. Agrandissement du couvert	
	Etudes logistiques rail-route pour TRIDEL avec Gedrel et Strid. Travail de coordination avec les transporteurs.	Rencontres décentralisées avec les Communes
		Site internet www.valorsa.ch
2006	Mise à feu de l'usine Tridel SA. 44.13 % des actions appartenant à Valorsa	
	Investigation historique sur les activités du site => modification de l'inscription au cadastre des sites pollués. Le site ne nécessite ni surveillance ni assainissement.	
2007	Logistique de transfert rail-route: 55'000 tonnes de déchets mis sur le train et 5 gares de transfert	Campagne « Vos déchets prennent le train en route »
		Fête des 10 ans de Valorsa pour le départ de Monsieur Richard (président)
	Mise en place d'un système de compactage des ordures Différents travaux de rénovation de l'ancienne usine pour se conformer aux normes SUVA	Baisse du capital-actions, libération du 20% en main des Communes Nouvelle convention (2°) avec les Actionnaires
		Partenariat avec <u>www.infodechets.ch</u> : rassembler facilement toutes les informations communales sur les déchets et création d'un calendrier

2008	Mise en place de la collecte des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM)					
	Fin des études sur les boues : «Filières d'élimination, Analyse multicritères » ; Mise en place de filière d'élimination des boues de STEP	« Analyse financière et énergétique » ; « Séchage autonome des boues. Etude de solutions ».				
2008		Campagne pour l'instauration d'une taxe de base par ménage 1 <sup>ers</sup> pas pour une taxation des déchets, 19 Communes ayant mis en place une taxe incitative				
	Interdiction d'épandre les boues de STEP Gestion de la logistique des boues	Rencontre avec les STEP				
	CCSPA: reprise des déchets carnés de Lausanne suite à la fermeture du centre de Malley					
		Réseau Ecole devient COSEDEC dont Valorsa est l'un des coopérateurs				
2009- 2010		Campagne communication Verre				
2009		1 <sup>er</sup> audit de déchetterie				
2010		Audit énergétique du bâtiment				
_010	Rénovation complète du Centre d'équarrissage					
		Remise à jour de <u>www.valorsa.ch</u>				
2011		Portes ouvertes pour fêter les 15 ans				
2012	Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes	Mise à disposition des gobelets réutilisables				
2013	inscription du système de financement par des dives	Soutien à la mise en place de la taxation des déchets <u>www.</u> <u>vaud-taxeausac.ch</u> 81 Communes adhèrent au Concept Régional de Taxe au sac. Partenariat avec GEDREL et SADEC				
		Gestion de la rétrocession sur la taxe au sac régionale				
2014	Elargissement à 176 Communes, avec l'Est vaudois, du Concept Régional de Taxe au sac	97 Communes de VALORSA se conforment au principe du pollueur-payeur				
2012- 2015		Campagne cantonale <u>responsables.ch</u> issue du travail collaboratif des périmètres vaudois				
2015- 2019	Contrat avec SAIDEF pour assurer le traitement des boues d'épuration en collaboration avec SADEC	Suite de la campagne cantonale <u>responsables.ch</u> dès 2016				
2016	Discussion avec les Communes-actionnaires	Lignes de stratégie d'entreprise pour la prochaine législature				
2010	Entretien du bâtiment Développement durable	Panneaux photovoltaïques en toiture				
2017	Destruction de bâtiments obsolètes se trouvant sur le PAC Venoge					
	Agrandissement de 50% de la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz (GPP)					
2018	Rénovation du centre d'équarrissage Retour des inondations de la cour					
2019	Arrêt de la reprise des biodéchets Fête des 50 ans de Valorsa					

